iMAGin Plessis

Le magazine du Plessis-Pâté

LA FÊTE DES ASSOCIATIONS 2012

SPORTS
CULTURE
LOISIRS
SOLIDARITÉ

FEU D'ARTIFICE À 22H
EXCEPTIONNEL
REPORT DU 14 JUILLET

COMPLEXE SPORTIF LE COLOMBIER

Buvette et restauration assurées par la Caisse des Écoles

Ouverture de saison culturelle P. 17
La révision du P.L.U. P. 8
Réunion publique : Sécurité P. 11

SEPTEMBRE / OCTOBRE N°23

Sommaire

Edito du maire	P. 3
60 jours à Plessis	P. 4-5
Dossier : Équipements sportifs	P. 6
Affaires sociales	P. 7
Urbanisme	P. 8-9
Citoyenneté	P. 10-11
Tribune	P. 12
Environnement	P. 13-14
Travaux	P. 15
Culture, Loisirs	P. 16-18
Jeunesse	P. 19-20
Sport et Vie associative	P. 21
Infos pratiques	P. 22-23

Imagin'Plessis n°23 - Septembre/Octobre 2012
Édité par la ville du Plessis-Pâté
Mairie du Plessis-Pâté
Place 8 mai 1945
91220 Le Plessis-Pâté
Site Internet : www.leplessispate.fr
Directeur de publication : Sylvain Tanguy
Adjoint au Maire chargé de la communication : Patrick Wunderle
Directeur de la communication : Sylvain Tanguy
Maquettiste : Cristelle Schmidt
Rédaction : service communication,
Tél : 01.60.85.59.12, fax : 01.60.85.59.29
Mail : communication@leplessispate.fr

Imprimerie Cap Impression
9 rue Salvador Allende - 91220 Palaiseau - Tél. : 01.69.19.20.00
Ce document est imprimé sur papier PEFC (PEFC/10-31-1444)
Tirage : 1 700 exemplaires
ISSN : 1289-0103
Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement et de l'encre écologique.

Brèves

L'assurance Maladie Essonne

Pour gagner du temps, ayez le bon réflexe, envoyez vos courriers à l'adresse postale unique !
Vous devez faire parvenir à votre Caisse d'Assurance Maladie, des feuilles de remboursements, un arrêt de travail, une demande de formulaire...
Pour tous vos envois, l'Assurance Maladie a mis en place **une adresse postale unique**. Quel que soit votre lieu de résidence en essonne, adressez toutes vos correspondances à l'adresse suivante :

CPAM
91040 EVRY Cedex

Cette adresse postale unique facilite vos démarches et présente de nombreux avantages :
- Vous n'avez qu'une adresse à retenir pour correspondre avec l'Assurance Maladie de l'Essonne.
- Vos demandes centralisées sont traitées plus rapidement. Vous êtes remboursés plus vite.

N'oubliez pas, pour contacter votre Caisse sans vous déplacer, composer le 36 46 ou profitez de nos services en ligne sur www.ameli.fr.

Les Restos du Coeur

La campagne d'automne des restos du Cœur démarrera le mardi 11 septembre et se terminera le mardi 13 novembre.
La distribution aura lieu 5 rue du Bois de Châtres à Brétigny téléphone 01 60 84 02 08.

Les inscriptions démarreront le mardi 4 septembre de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Elles se poursuivront tous les mardis de distribution aux mêmes horaires.
Les personnes devront avoir en leur possession les documents récents suivants :
- Carte d'identité ou titre de séjour – livret de famille
- Attestation de sécurité sociale
- Justificatifs de ressources : bulletins de paie, récépissé ASSEDIC, récépissé de la CAF, Bulletin de retraite et retraite complémentaire, titre de pension
- Quittance de loyer ou certificat d'hébergement
- Feuille de non imposition (ou de non imposition)
- Certificat(s) de scolarité
- Inscription à l'ANPE pour les adultes non scolarisés (étudiants, apprentissage, ..)
- Carnet de circulation pour les gens du voyage

Pour les Restos du Cœur – section de Brétigny.
Daniel Malteste - T»l. : 06 08 23 42 08.

Adieu Dominique,

Le Comité des Fêtes est en deuil.

Ce 15 août, notre Président nous a quitté. Il était aussi et surtout notre ami.

Nous pleurons celui qui avait choisi de consacrer son temps à l'animation du village, à la fête, à la joie, au bonheur et à la chaleur de nos relations au sein de son équipe, ainsi qu'entre tous les habitants du village du Plessis-Pâté qu'il aimait tant.

En 2003, Dominique Drouet avait décidé de se joindre à l'équipe du Comité des Fêtes en tant que membre actif, puis en 2010, il s'est présenté et a été élu Président de cette association. Il a toujours su associer avec bonheur le sérieux nécessaire à sa mission et le plaisir enthousiaste qu'il nous communiquait.

Il aimait être entouré de gens heureux et voir le bonheur briller dans les yeux de tous, petits et grands.

Il pensait et aimait dire que chacun a des talents qu'il suffit d'exploiter. Aussi avait-il réussi à fédérer son équipe, en donnant à chacun des responsabilités et des missions particulières.

Aujourd'hui nous pensons à sa famille, Marie Madeleine sa femme, Sylvain et Sébastien ses fils et ses petits enfants. Nous pleurons avec eux un ami sincère. Nous ne l'oublierons pas.

L'ensemble des élus et moi-même se joignent au Comité des Fêtes pour exprimer notre tristesse suite à la disparition de M. Dominique DROUET. Il était un des acteurs incontournables du monde associatif de notre village par son dynamisme, sa gentillesse et son esprit de rassemblement. Apprécié de tous, il savait conjuguer les énergies et les talents tout en gardant sa modestie et son dévouement aux autres. Nous pensons très fort à son épouse, ses enfants et petits enfants, sa famille et ses proches, nous leur présentons nos condoléances.
Nous avons perdu quelqu'un de rare.
Merci Dominique

Le Maire,
Sylvain TANGUY

La Ville Avance, 60 Jours à Plessis

26 juin 2012
Dissolution de la Base Aérienne 217

Une cérémonie émouvante de fermeture de la base aérienne 217 s'est déroulée le 26 juin en présence du Général Jean-Paul Paloméros, chef d'état-major de l'armée de l'air, du Préfet de l'Essonne, du Président du conseil Général et de nombreuses autres personnalités.

Depuis 1938, la base aérienne a écrit les plus belles pages de l'aéronautique française. Des pilotes illustres ont contribué à sa renommée comme Maryse BASTIÉ, René LEDUC, Constantin ROZANOFF, Jacqueline AURIOL… ainsi que de très nombreux avions tels que le Rafale ou le concorde. De nombreux pilotes d'essais ont perdu la vie sur le terrain, ces héros resteront dans les mémoires, leurs stèles sont préservées sur le site.
Placé sous le parrainage du colonel Félix Brunet en 1980, le site accueille tout au long des années diverses structures de pointe tel que l'IMASSA (Institut de Médecine Aérospatiale du Service de Santé des Armées) devenu maintenant l'IRBA (Institut Biomédical des Armées).

Rappelons ces quelques chiffres sur la répartition des surfaces de la base :
Plessis-Pâté : 315 ha
Leudeville : 195 ha
Brétigny : 142 ha
Vert-le-Grand : 82 ha

11 juin 2012
Les Champs Elysées au Plessis-Pâté

Pour la deuxième année consécutive, les forces armées ont procédé aux répétitions du défilé motorisé du 14 Juillet. La piste principale est un lieu idéal pour ce balai millimétré d'engins allant des motos aux chars en passant par les véhicules des commandos. Pour cette occasion, un camion tribune simulait la tribune présidentielle où de nombreux observateurs vérifiaient la bonne marche des opérations pour que le jour J, tout soit parfait.

2 juillet 2012
Opération Citoyenneté en présence du Député M. Pouzol et de M. Tanguy, maire du Plessis-Pâté.

Michel Pouzol, nouveau député de la 3eme circonscription de l'Essonne s'est plié de bonne grâce à une séance citoyenne avec les enfants de la classe de Mme Chevreau.
Dans le cadre de leur enseignement à la citoyenneté, les enfants de CM1 avaient travaillé cette année sur les élections présidentielles, législatives et sénatoriales. Le rôle du Parlement, son fonctionnement, la «fabrication d'une loi» rien ne leur a échappé.
Les cours très théoriques ont eu leur point d'orgue avec la venue d'un député tout prêt à répondre aux nombreuses questions des enfants. Pour conclure, il leur a donné rendez-vous pour une visite de l'Assemblée Nationale. Avec les classes qui le souhaitent et le conseil municipal des enfants nous trouverons une date de visite pendant cette nouvelle année scolaire.
Merci à M. le Député d'avoir pris de son temps pour cette toute première visite d'élèves dans une des nombreuses écoles de la circonscription.

5 juillet 2012
Signature rétrocession de la voirie Hameau des Tourelles

Le 5 juillet dernier, en présence des représentants du Hameau des Tourelles, l'acte de cession des voies privées ouvertes à la circulation publique, appartenant jusqu'ici à la copropriété, a été signé avec la commune.

Issue d'une urbanisation qui s'est principalement développée depuis les années 1970, la commune du Plessis-Pâté s'est formée à partir de plusieurs opérations d'aménagement successives. La première, la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Colombier, donnera naissance à plusieurs quartiers de la ville structurés pour la plupart en copropriétés. Prévu dès la création de la ZAC, les voiries aménagées à cette occasion devaient être rétrocédées à la commune. Toutefois, plusieurs facteurs, notamment de nombreux problèmes juridiques, la lourdeur des procédures due au nombre important de copropriétaires ainsi que l'entretien des voies réalisé par la collectivité depuis plusieurs années, ont bloqué l'avancement du processus. Relancé, fin 2006, par une délibération du conseil municipal, l'ensemble des voies a progressivement été intégré dans le domaine public. La dernière cession des voies du quartier des Tourelles, vient clore un programme, initié il y a plus de 30 ans.

30 juillet 2012
Opération Sac Ados - Remise officielle du Sac Ados au Club Ados

M. TANGUY, Maire du Plessis-Pâté, Mme MARCHAL, Adjointe au Maire en charge des affaires Scolaires, Périscolaire et de la Jeunesse, Mme ECHELARD, Conseillère municipale membre de la Commission, ont remis leur sac à deux jeunes bénéficiaires plésseiens avant leur départ.

Cette opération est menée grâce au concours du Conseil Général de l'Essonne.

Équipements sportifs : entretenir et améliorer la durée

La municipalité œuvre depuis 4 ans pour entretenir et améliorer les infrastructures sportives qui accueillent de nombreuses pratiques associatives ou des pratiques libres. Le Complexe le Colombier est un des équipements phares de la commune. Mis à l'honneur pendant la fête des associations à la rentrée, il vous ouvre ses portes toute l'année.

Le complexe en quelques chiffres :

- Plus de 2300 m2 de structures couvertes et 18 000 m2 d'espaces extérieurs dédiés au sport .
- Plus de 7000 heures de pratiques sportives variées sur l'année.
- L'accueil de 14 associations pour des cours hebdomadaires qui représentent plus de 1500 adhérents.
- L'ouverture de créneaux pour 4 établissements scolaires de la maternelle au lycée.
- 125 000 euros de budget de fonctionnement et 14 000 euros en moyenne de budget d'investissement par saison.

Requalification du Rond-Point du CD19

Certains l'appellent le rond-point de Bondoufle d'autres le rond-point du CD19 toujours est-il que ce giratoire est bien sur la commune du Plessis-Pâté.
Véritable point noir routier le matin et le soir, le conseil Général de l'Essonne qui a la maîtrise de cette route a décidé d'entreprendre son réaménagement complet en vue de réduire l'engorgement de cet axe structurant.
L'extension des zones de logements dans notre secteur (Bondoufle, Brétigny, Marolles, Vert le Grand...) depuis de nombreuses années plus le trafic régional engendrent tous les matins et tous les soirs un important ralentissement du trafic.

Pour le Plessis-Pâté, cela se traduit par davantage de véhicules aux heures de pointe sur la route de Corbeil. Il était temps de mettre en œuvre un autre dispositif.

L'arrivée de Val Vert Croix Blanche bénéficiera de cet aménagement en complétant le futur maillage routier du secteur. La liaison Centre Essonne sera raccordée à terme sur ce carrefour.
Le rond-point devient carrefour.
En effet, des feux seront installés privilégiant selon le trafic l'axe nord/sud. Des boucles sur 3 voies seront là pour les "tourner à gauche" et des voies directes pour les "tourner à droite" permettront de ne pas attendre inutilement et surcharger le trafic.
Les boucles magnétiques dans le sol (détecteurs) assureront l'asservissement des feux afin de fluidifier au maximum le trafic. Ce système doit permettre d'absorber le trafic existant plus un accroissement du nombre d'usagers dans le futur.

Début des travaux :
Octobre 2012

Fin des travaux :
aout 2013

Coût des travaux :
1 700 000 € HT

La Ville Avance, CCAS et Affaires sociales

C'est la rentrée - Prévention poux !

Rappel de quelques conseils pour une opération anti-poux :

- Demandez à votre pharmacie les nouveaux produits sans actifs chimiques
- Déposez du produit anti-poux, mèche par mèche sur les chevelures de votre enfant, jusqu'à ce qu'elle ait un effet "mouillé". Laissez agir le produit pendant le temps conseillé sur le mode d'emploi avant d'utiliser le peigne spécial poux.
- Posez une serviette blanche sur les épaules de votre enfant pour mieux voir les poux et les lentes que vous décollerez avec le peigne. Vérifiez bien les racines et surtout le dos des oreilles et la nuque : c'est souvent à ces endroits bien chauds que se nichent les envahisseurs.

-Lavez les cheveux de votre enfant avec un shampooing doux pour apaiser le cuir chevelu irrité par le grattage (certaines marques proposent des shampoings qui complètent le traitement anti-poux).

-Renouvelez le traitement 9 à 10 jours plus tard pour être sûre de vous débarrasser de tous les poux nés entre temps.

- Lavez draps, serviettes éponges et vêtements (bonnets, écharpes) à 60° ou, si votre linge ne supporte pas les hautes températures, utilisez une lessive biocide (qui tue les parasites) vendue en pharmacie.
- Passez l'aspirateur dans toute la maison et dans la voiture puis jetez le sac de l'aspirateur.

CLCV - Unicion Locale du Val d'Orge

Un problème de consommation ? Un problème concernant votre logement ?
Le CLCV (Consommation logement et Cadre de Vie) est à votre disposition pour vous aider à le résoudre. contactez-nous !

Permanences à la Maison des services Publics de 10h30 à 11h30

Les samedis suivants :

15 -29 septembre 2012
13 octobre 2012
10 - 24 novembre 2012
8 décembre 2012

En dehors de ces horaires, contactez-nous par téléphone ou fax : 01.69.46.11.46.
Par courriel : valdorge@clcv.org
Par courrier : Résidence «la Héronnière»
Avenue de Brétigny, bât. Vendée - 91700 Ste-Geneviève-des-Bois.

Association Renaissance et Culture

L'association recherche des bénévoles pour 1 ou 2 heures par semaine, selon vos possibilités, pour aider et accompagner dans leurs efforts ceux qui veulent apprendre ou réapprendre le français (structure pédagogique et formation gratuite assurée). De plus, tout savoir faire et projet d'activité à partager ensemble est le bienvenu ! Venez nous rejoindre !

Contactez-nous au 01.60.15.03.90
ou au 01.60.84.25.40.

Association Un Bouchon : Une Espérance

Dimanche 24 juin nous sommes partis à Paris pour le semi Marathon et sommes revenus avec 50 kg de bouchons. Notre action a été très appréciée par l'organisation et d'ores et déjà les rendez-vous sont pris pour de nouvelles échéances en 2013. Réservez dès maintenant les dates suivantes: le 3 mars 2013 pour le semi Marathon et le 7 avril 2013 pour le Marathon ! Qu'on se le dise !!

Nous vous rappelons que nous récupérons également les cartouches usagées des imprimantes informatiques (pas les toners de photocopieuses) ainsi que les instruments d'écriture qui ne fonctionnent plus (stylos plumes, billes, surligneurs, effaceurs, porte-mines, feutres à sec ou à alcool, instruments de tracés en plastique …), sauf les crayons de papier et de couleurs qui se taillent.

Le chargement du 27 juin a été de 11 tonnes 960 !! Un grand merci à tous. Prochain chargement jeudi 26 juillet à 9 heures au local. Le tonnage depuis janvier est de 42 tonnes soit 5 tonnes de plus par rapport à 2011 !

Nous vous souhaitons de bonnes vacances reposantes et joyeuses et n'oubliez pas que où que vous les passiez …il y aura toujours des bouchons à récupérer !!

La collecte est un Geste Humanitaire, Solidaire et Écologique.

AVEC PEU NOUS FERONS BEAUCOUP, ET AVEC VOUS, NOUS FERONS BEAUCOUP PLUS !

L'université du Temps Libre

Des conférences pour se cultiver et pour le plaisir de découvrir (www.utl-essonne.org).

C'est avec plaisir que l'Antenne UTL Arpajon/Brétigny vous propose pour l'année 2012/2013, 8 conférences le lundi à 14h30 au Ciné220 à Brétigny et 16 conférences le jeudi à 17h à l'Espace Concorde à Arpajon.

Nous vous invitons tous (entrée libre) à venir aux deux premières conférences inaugurales qui auront lieu à Arpajon et à Brétigny.

Cette année, quatre cours et une visite au Louvre sur « la sculpture Italienne à la Renaissance » vous est proposée le vendredi matin au lycée J-P TIMBAUD.

Nous vous invitons à nous rencontrer au forum des associations de Plessis-Pâté le 8 septembre.

Pour vous informer du programme, des bénévoles tiendront également des permanences au CCAS les lundis 10 ,17 et 24 septembre de 14 h à 16 h.

Contact :
Vous pouvez nous joindre au 06.88.57.36.00 (Martine Masur).

Exprimez-vous sur le PLU lors de l'enquête publique : dernière phase de la procédure de révision avant son approbation

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté en conseil municipal le 12 avril 2012 a été soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées durant 3 mois. Parallèlement, le 5 juillet dernier le projet de PLU a été présenté à la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA). Cette instance a été mise en place par les lois du Grenelle de l'Environnement. Elle a pour objectifs d'évaluer la consommation foncière, agricole, issue des documents d'urbanisme et de veiller au maintien d'une agriculture viable sur le territoire français. Le jury a émis un avis favorable sur le projet de PLU du Plessis-Pâté. Il a souligné l'exemplarité de la commune, seule du département à avoir réalisé en concertation avec les agriculteurs, un schéma de prise en compte des itinéraires de circulation pour les engins agricoles La commission a rappelé que la densité du projet Val Vert doit être renforcée, au profit du maintien d'une partie des terrains de la Zone d'Aménagement Concertée en zone agricole (Aa).

Le travail technique concernant le PLU est désormais achevé. De nombreux temps de rencontres souhaités par la municipalité, avec la population (réunions thématiques, réunions publiques, expositions, etc.) où les partenaires du territoire, ont permis de réaliser l'ensemble du dossier arrêté au printemps dernier. La dernière phase de concertation a permis d'intégrer la signature du Contrat de Redynamisation des Sites de Défense (CRSD) pour la Base Aérienne 217. Au cours de l'élaboration de ce document, le Comité Consultatif d'Urbanisme a été associé. Des groupes de travail thématiques ont été créés. Plusieurs réunions techniques ont eu lieu pour chaque groupe. Ceci a permis de mettre en place des échanges constructifs et intéressants et de confronter les projets de l'équipe municipale aux besoins et souhaits des habitants pour l'avenir du territoire.

Document réglementaire (incluant le diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le règlement ainsi que les Orientations Particulières d'Aménagement et de Programmation sur le site de la ZAC du Val Vert), le PLU se veut avant tout un projet collectif, local, permettant de dessiner les contours de la ville de demain, au sein de territoires supra-communaux. Il contribue ainsi à définir ce que sera notre commune à l'horizon d'une dizaine d'années, ses interactions avec les communes environnantes et plus largement son fonctionnement au sein du bassin de vie du Val d'Orge et de la métropole francilienne.

Prévision et anticipation ont été les lignes directrices de cette réflexion approfondie, afin de se projeter dans l'avenir et d'anticiper les besoins d'aménagements répondant aux attentes des habitants. Vaste défi, qui arrive aujourd'hui à son terme.

Le dossier est maintenant soumis à l'appréciation et aux commentaires du public via la dernière phase de la procédure de révision du PLU : **l'enquête publique**. Elle a lieu du **1er septembre au 3 octobre 2012**. Vous pouvez dès à présent et pendant tout le mois de septembre, venir consulter le dossier au service urbanisme aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Dans ce cadre, un registre est à votre disposition vous permettant de vous exprimer sur le projet, de formuler vos remarques ou doléances.

Enquête publique du 1er septembre au 3 octobre 2012 sur la Révision de P.L.U.

Le commissaire-enquêteur, Monsieur Patrick GAMACHE demeurant 14 rue du Champ de Bataille à Longpont-sur-Orge (91310), nommé par le Président du Tribunal Administratif de Versailles, assurera 3 permanences en mairie, de 9h à 12h.

Samedi 1er septembre
Samedi 22 septembre
Mercredi 3 octobre,
dernier jour de l'enquête publique.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Légende

Conforter les atouts de la commune

- Favoriser une évolution douce dans les quartiers constitués en prenant en compte les spécificités de chaque quartier
- Assurer la pérennité des espaces agricoles
- Maintenir et renforcer les activités économiques
- Protéger le bois des Bordes
- Conforter les équipements existants
  Réhabiliter le groupe scolaire
- Conserver un équipement à caractère médical et social
- Préserver les espaces naturels et les zones humides
- Maintenir et conforter les corridors écologiques, préserver les talus (tracé de principe)
- Valoriser le commerce du centre bourg
- Préserver les vues vers la plaine agricole
- Protéger les fermes remarquables

Poursuivre un développement mesuré

- Développer une nouvelle offre de logements
- Développer l'habitat intergénérationnel
- Réaliser une aire d'accueil des gens du voyage
- Développer une nouvelle offre d'équipements
- Développer de nouvelles activités
- Réaliser un nouveau parc public
- Etendre le cimetière
- Sur l'emprise de la base 217, dans le cadre du programme de redynamisation en cours :
  - Conserver des activités militaires ou civiles
  - Réaliser le projet de l'IRBA
  - Conserver une partie en espace agricole
  - Développer l'agriculture et le maraichage biologiques
  - Implanter de nouvelles activités économiques de qualité axées sur l'environnement et les nouvelles technologies et permettre l'implantation de grands équipements
- Désenclaver la ZI de la Tremblaie
- Créer une sortie vers la RD 19
- Réaliser un franchissement piéton de part et d'autre de la RD 19
- Permettre la réaliation de la liaison TCSP Centre-Essonne
- Poursuivre la réalisation des pistes cyclables
- Développer de nouvelles liaisons douces

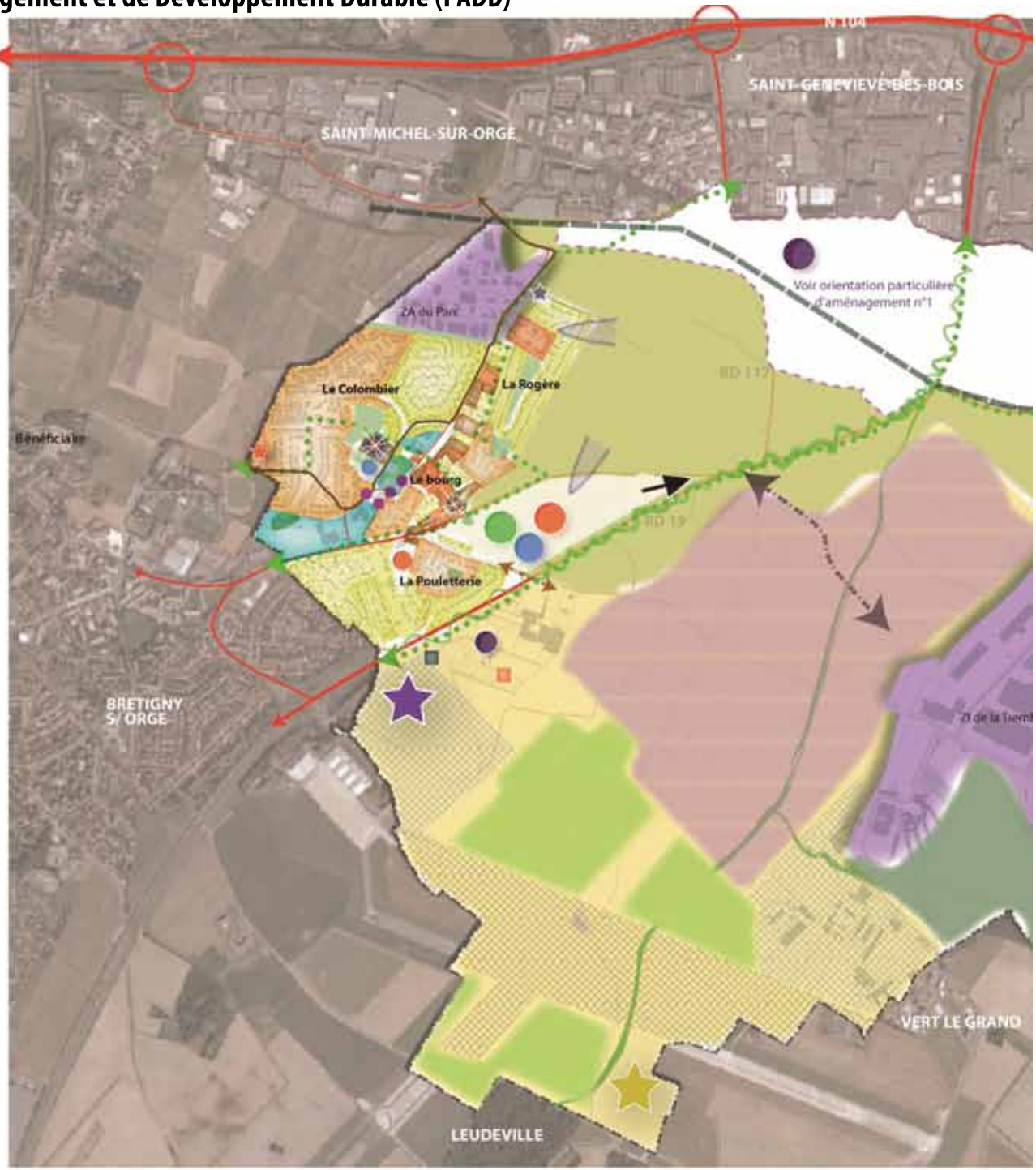

Conseil Municipal du 2 juillet 2012 - Compte-Rendu (extrait)

45/12 – CONSTITUTION D'UNE COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,
DÉCIDE de procéder à l'élection, à bulletin secret, des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission de délégation de service public, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.
PROCLAME élus les membres titulaires de la Commission de délégation de service public suivants :
- Mme BEYSSAT
- Mme BARDIN
- Mme BENARD
- Mme IZQUIERDO
- M. TANGUY

PROCLAME élus les membres suppléants de la Commission de délégation de service public suivants :
- Mme JUANA
- Mme ECHELARD
- M. WUNDERLE
- M.REGUER
- Mme MARCHAL.

46/12 – AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR DÉPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA CRÉATION D'UN MULTI-ACCUEIL (CRECHE-RAM)
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à déposer un Permis de Construire (PC) pour la construction d'un multi-accueil (Crèche + RAM) et à signer tout document lié à cette autorisation.

47/12 – AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR DÉPOSER UNE AUTORISATION DE TRAVAUX POUR LA RÉFECTION DE LA CUISINE ANNEXE DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU PARC
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une Autorisation de Travaux (AT) pour la réfection de la cuisine annexe de l'école maternelle du Parc et à signer tout document lié à cette autorisation.

48/12 - DÉCLASSEMENT DU TERRAIN AU CARREFOUR DE LA VOIE DE LA NOUE ROUSSEAU ET DE LA ROUTE DE LIERS POUR ACCUEILLIR LE SKATEPARK
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (6 voix contre : M. PARIS, Mme BEYSSAT, M. MINE, Mme JUANA, M. PICHEREAU, Mme PEGUY),
DÉCIDE de déclasser l'emprise du terrain au carrefour de la voie de la Noue Rousseau et de la route de Liers, d'une superficie de 1049 m2, selon le plan annexé à la présente délibération.
PRÉCISE que le déclassement de cette emprise de 1049 m2 ne portera pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation, assurées par les voies de la Noue Rousseau et de la route de Liers dont les dimensions ne sont pas modifiées.
DIT que la ce déclassement sera transmis à la Conservation des Hypothèques.

49/12 – AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR DÉPOSER UNE DÉCLARATION PRÉALABLE POUR L'AMÉNAGEMENT DU SKATEPARK
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (6 voix contre : M. PARIS, Mme BEYSSAT, M. MINE, Mme JUANA, M. PICHEREAU, Mme PEGUY),
Le Conseil Municipal,
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une Déclaration préalable (DP) pour l'aménagement d'un skatepark sur le terrain situé au carrefour de la route de Liers et de la voie de la Noue Rousseau et à signer tout document lié à cette déclaration.

50/12 – CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC ET DÉNOMINATION DE LA VOIE PIÉTONNE SITUÉE ENTRE LA RUE DES CAPETTES ET LA ROUTE DE LIERS, DEVANT LE PROGRAMME DE LOGEMENTS COLLECTIFS « LE HAMEAU DES VICTOIRES »
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,
DÉCIDE de classer dans le domaine public la voie cadastrée A 1022 située entre la rue des Capettes et la route de Liers, d'une contenance de 462 m2, dès sa cession à la commune du Plessis-Pâté par la société ICADE, conformément au plan annexé à la présente délibération.
DÉCIDE de nommer cette voie « passage des Victoires ».
DIT que cette décision sera transmise à la Conservation des Hypothèques et au service du Cadastre.

51/12 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions : M. PARIS, Mme BEYSSAT, M. MINE, Mme JUANA, M. PICHEREAU, Mme PEGUY),
DÉCIDE de doter l'École Municipale de Musique et de Danse (EMMD) d'un règlement intérieur applicable aux élèves et à tout usager de l'École.
PRÉCISE que l'acceptation de ce règlement est un préalable à la confirmation de l'inscription ou de la réinscription de l'usager.

52/12 – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES ET DE RÉPARTITION DES DÉPENSES AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de services et de répartition des dépenses de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice des compétences bibliothèques et/ou médiathèques et voirie avec la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et tous actes afférents.

53/12 – EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE A LA COMMUNE DE LONGPONT SUR ORGE
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés,

APPROUVE la proposition d'extension du périmètre de la communauté d'agglomération du Val d'Orge à la ville de Longpont sur Orge.

54/12 – AVIS SUR LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA GESTION DE L'EAU (SAGE) ORGE YVETTE
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés,
APPROUVE le Schéma d'Aménagement de la Gestion de l'Eau Orge-Yvette.

55/12 – MODALITÉS DE CONSULTATION, DE RECUEIL ET DE CONSERVATION DES OBSERVATIONS DU PUBLIC CONCERNANT LA MAJORATION DES 30% DES DROITS A CONSTRUIRE
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,
DÉCIDE de mettre en œuvre les modalités de consultation du public suivantes :
Les dates et les modalités de la consultation seront rendues publiques au moins 8 jours avant par affichage sur les panneaux administratifs et publication dans un journal diffusé dans le département ;
La note d'information sera consultable à la mairie aux jours et heures d'ouverture au public et sur le site internet de la commune pendant la durée de la consultation,
Les observations du public pourront être consignées dans un registre disponible à la mairie aux jours et heures d'ouverture au public, par courrier postal ou par message électronique à l'adresse suivante : urbanisme@leplessispate.fr pendant la durée de la consultation ;
A la fin de la consultation, une synthèse des observations du public sera présentée par le Maire en conseil municipal, afin de prendre une décision concernant l'application de cette majoration.
DIT que la note d'information présentée au public, la synthèse des observations du public présentée en conseil municipal et les délibérations du conseil municipal seront consultables en mairie pendant une durée d'un an.

Conseil Municipal des Enfants

Le CME sera présent sur la fête des associations le 8 septembre 2012, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Le CME vous propose de venir tester vos connaissances dans le tri sélectif des déchets sous forme de «quizz» :
- Pour les enfants : Un questionnaire OUI/NON.
- Pour les adultes : Un QCM (Questionnaire à Choix Multiple).

De nombreux lots à gagner !

Site Internet du Plessis-Pâté

Le site Internet de la commune est là pour vous informer sur toutes les actualités de la ville mais aussi pour vous aider dans vos démarches administratives. N'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter afin d'être toujours informés des derniers événements organisés par la commune.

Réunion Publique Sécurité

Grande réunion publique
à l'espace Michel Berger
Lundi 24 septembre à 20h30

En présence de la gendarmerie, de la police municipale et ERDF. Nous évoquerons les questions de sécurité et la prévention des délits.
Une brochure vous sera remise lors de cette réunion retraçant les règles de prévention et de réactions face à un délit.

Abri-voyageurs publicitaires

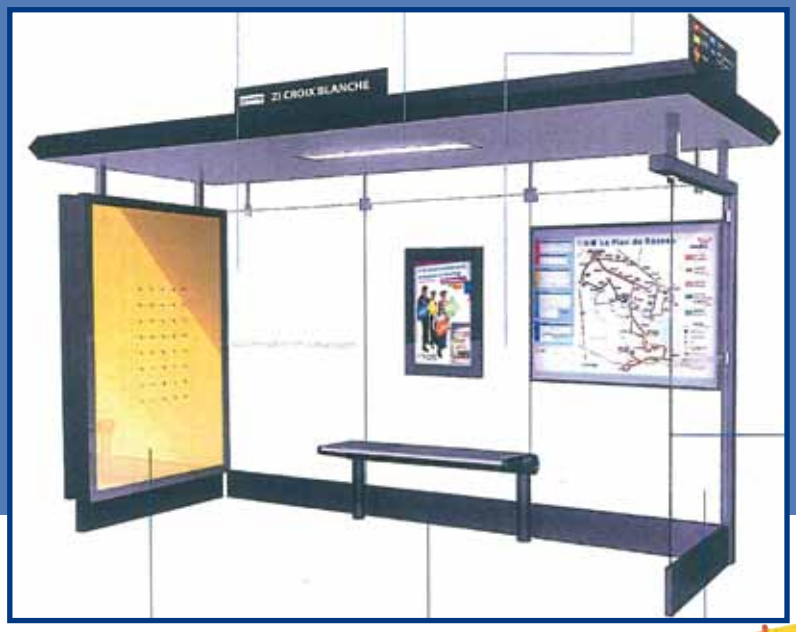

La Communauté d'Agglomération du Val d'Orge a souhaité équiper l'ensemble des zones d'activités, dont elle est gestionnaire, d'abris-voyageurs. Un groupement de commande a été constitué avec les communes de Villiers-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge et le Plessis-Pâté afin de permettre à ces dernières de disposer également d'abris.

Le marché passé avec la société JC Decaux, prévoit l'installation, l'entretien et la maintenance de 6 abris sur notre commune. Une attention toute particulière a été portée à l'information des voyageurs.

Ainsi, les abris disposent d'un cadre d'information voyageur et d'un cadre d'information institutionnel.

Ils disposent également de deux frontons : l'un avec le nom de l'arrêt, l'autre avec le numéro et la direction de la ligne.

La Ville Avance, Tribune

UN ÉTÉ EN TRAVAUX,

C'est la rentrée, vous serez nombreux à découvrir les réalisations de l'été. A l'école maternelle, les enfants auront une toute nouvelle cuisine. Ces travaux obligatoires afin de répondre aux normes d'hygiène complètent ceux réalisés à l'école élémentaire.

Concernant la rue des Capettes et la rue du 11 Novembre, les travaux de réalisation de trottoirs et enfouissement de réseaux seront très bientôt achevés. Une traversée piétonne sécurisée de la place du Souvenir a été faite permettant à cet endroit très fréquenté de faciliter le passage surtout quand on a une poussette. La réalisation de l'école de musique et de danse est engagée, les travaux sont spectaculaires. Il a fallu abattre le hangar de parpaings qui n'était pas réutilisable suivant les normes d'aujourd'hui.

Nous avons par contre précieusement conservé ses tuiles qui seront réutilisées sur le futur bâtiment. Les études d'aménagement du futur parvis de la ferme débutent. Nous prendrons soin de conserver la vieille balance à camion qui est un élément de notre patrimoine et de l'histoire du site.

A l'école élémentaire, les classes modulaires sont prêtes pour accueillir durant un an les enfants le temps que se réalisent les importants travaux de rénovation. Concernant le skatepark, nous avons enfin trouvé les entreprises qualifiées pour réaliser les travaux. Les skateparks béton sont en effet des ouvrages d'une grande technicité.

Le Plessis-Pâté continue à s'adapter à notre temps, à s'améliorer patiemment pour le bien-être de tous et ce n'est pas fini...

Le Plessis-Pâté avec vous

PLESSIS VILLAGE

LE BON SENS DES ÉLECTEURS...

Parachute : Appareil destiné à ralentir la chute, pour qu'elle soit sans danger, d'un corps qui tombe ou descend d'une grande hauteur.
Parachuter : Nommer à l'improviste.

Voici deux définitions intéressantes du Petit Larousse dans l'actualité politique de ces derniers mois.
On peut se dire que les parachutages ne sont plus ce qu'ils étaient à l'aube de notre cinquième république.

Pour réussir son implantation politique dans un territoire donné, ce n'est pas de la voltige aérienne qu'il faut user, mais plus prosaïquement du labourage du terroir local.
Moins spectaculaire sans doute mais tellement plus efficace !

La démonstration en a été lumineuse lors des dernières élections législatives, à gauche comme à droite.
Les acrobaties virtuelles n'ayant pas fait le poids face aux actions des hommes de terrain, les citoyens ne sont pas dupes des contorsions des hiérarques qui travaillent dans l'ombre des bureaux politiques.

Serait-ce le début de la fin des oukases de ces systèmes ?
Laissons les électeurs se déterminer seuls avec leur bon sens habituel et notre démocratie s'en portera bien.

Les élus Plessis-Village
Gilbert PARIS, Elisabeth BEYSSAT, Jean MINE, Maria-Luisa JUANA, Eric PICHEREAU, Régine PEGUY

Qu'est-ce que la « gestion différenciée » ?

La gestion différenciée est une façon de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins.

Selon cette approche, il est inutile, voire écologiquement non pertinent de, par exemple, tondre systématiquement et souvent toutes les surfaces enherbées, ce qui conduit à n'obtenir qu'un même milieu (pelouse rase), presque mono spécifique, c'est-à-dire banal et très appauvri en biodiversité, ne développant que peu de services écologiques, peu utile pour la faune, hormis pour quelques espèces invasives.

La gestion différenciée, proposera que certains espaces moins fréquentés, soient laissés à eux-mêmes, fauchés une à deux fois par an sur certaines parties afin d'y conserver des « refuges » pour la biodiversité et une plus grande diversité de paysages, alors que d'autres seront intensivement tondus en raison de leurs fonctions.

Cette logique s'accompagne au Plessis-Pâté de la suppression de l'usage des pesticides et désherbants.

Quels sont les avantages ?

Ils sont multiples :

- Rationaliser la gestion des espaces verts en y affectant les ressources nécessaires ;

- Améliorer la qualité de vie et d'usage en diversifiant l'offre et la qualité paysagère

- Restaurer, préserver et gérer la biodiversité, en limitant l'artificialisation, les pollutions (engrais, pesticides, pollution et ou mortalité de la faune induite par les engins), en limitant le dérangement et en favorisant la diversification des milieux et des espèces, ainsi que l'expression des processus naturels d'entretien et de cicatrisation de la biodiversité.

C'est un moyen de développer les services éco systémiques et les aménités offerts par les espaces verts ou milieux semi-naturels.

Pédagogie à l'environnement

Le travail des jardiniers municipaux ou privés au service des collectivités est aussi un modèle, voire un support à l'écocitoyenneté pour le public qui les voit travailler ou parle avec eux.

Idées reçues sur la Gestion Différenciée.

La Gestion Différenciée ne propose pas de :

- Laisser pousser les mauvaises herbes et ne plus entretenir.
Mais faire des choix d'entretien en fonction des usages et de la fréquentation des sites.

- Ou bien d'avoir des espaces verts sales et abandonnés.
Mais de repenser les lieux pour adapter au mieux l'aménagement à son utilisation réelle.

- N'y d'appauvrir le fleurissement.
Mais préserver les ressources et diversifier les effets visuels en utilisant davantage les vivaces et les plantes à bulbes.

Papillon Paon du Jour

La Ville Avance, Environnement

La Gestion Différenciée est bénéfique pour l'écologie.

Cette gestion peut bénéficier au réseau écologique, parfois dénommé trame verte où la faune naturelle sera alors considérée comme un auxiliaire de gestion qu'on cherche à faire circuler sur les espaces. Dans un contexte souvent très artificiel, le gestionnaire veille aussi à limiter l'expansion d'espèces invasives ou envahissantes.

Bien entendu, tous les espaces verts ne sont pas gérés de la même manière. Il existe des espaces ornementaux ou récréatifs qui conservent une gestion plus régulière (tontes systématiques, fleurs décoratives). Ces espaces sont tout de même non traités chimiquement pour la préservation de la santé humaine et la qualité des eaux souterraines et de la rivière.

Souvenez-vous qu'il n'y a pas de «mauvaises herbes». Par exemple, si vous n'avez pas d'orties, il n'y aura pas de paon du jour (papillon).

La nature a ses droits et est tout aussi légitime que l'Homme à exister. De plus, l'Homme est lié à elle et la faire disparaître c'est nous condamner nous-mêmes.

Enfin, la nature doit pouvoir exister partout et pas seulement dans des «réserves», réapprendre à vivre avec elle passe aussi par l'acceptation de sa présence dans notre quotidien.

Espace vert ordinaire

Espace vert écologique

En savoir plus...

Sur le site de Natureparif :
Un guide intéractif pour en apprendre plus sur la gestion différenciée.
http://www.natureparif.fr/fr/publications/41-publications/216-guide-de-gestion-differenciee

Livres :

«Inventer les villes natures de demain» des éditions Educagri. Site Internet : http://editions.educagri.fr

«Les prés fleuris» d'Alain Peeters.
Site Internet : http://www.editions-ulmer.fr

La Ville Avance, Urbanisme, Cadre de vie & mobilité

Les travaux de l'été

Restaurant Le Colombier

Depuis des années, la cheminée du restaurant le Colombier ne pouvait plus fonctionner. En effet, le tirage insuffisant provoquait l'enfumage du restaurant et de ses clients. La conduite n'était pas aux normes ce qui pouvait générer un risque.
Tout ceci devrait être de l'histoire ancienne dès le mois d'août puisque c'est toute l'installation qui est refaite à neuf par la commune propriétaire des murs.
La mise aux normes pour l'accessibilité handicapé des sanitaires est aussi faite en même temps. Ces travaux représentent près de 18 000 € TTC de dépenses
Depuis 2008, ce commerce a pu bénéficier de plusieurs améliorations comme le changement des vitrines avec une isolation renforcée, la mise en conformité du bac à graisse, le remplacement du ballon d'eau chaude et de portes…
Comme la pharmacie, l'épicerie, le marché couvert, Tout à Dom, le boulanger qui ont tous eu des améliorations de leur commerce, nous poursuivons donc ce travail patient d'amélioration de notre centre commercial.

Rue du 11 Novembre

Rue des Capettes

La Ferme du Château

L'école Maternelle du Parc

L'école Léon Blum

Le Colombarium

Notre commune qui atteint aujourd'hui 4000 habitants, connaît un déficit de places disponibles au sein de son columbarium. Afin de répondre aux normes en vigueur et à la demande croissante d'actes d'incinération, la municipalité a fait le choix d'installer un nouveau monument funéraire. Favoriser le recueillement des familles et l'accessibilité de tous à ce lieu, a été le leitmotiv de ce projet. Pour cela de larges allées antidérapantes et plantées viendront agrémenter un espace dédié aux familles, situé au bout de l'allée centrale du cimetière. Cet espace, achevé à l'automne, sera constitué de 2 columbariums en granit rose pouvant accueillir 24 urnes. Ils seront placés symétriquement autour du jardin du souvenir, lui-même composé de galets de marbre blanc et d'une stèle de granit rose en forme de flamme.

Plus largement, les aménagements ont été conçus dans un souci de durabilité. C'est aussi pour ses propriétés respirantes et écologiques que la «résine-gravillon» a été retenue. Nécessitant peu d'entretien, ce revêtement perméable ne contenant pas de solvant, permet l'écoulement des eaux, dont une partie sera récupérée pour alimenter l'arrosage des massifs de fleurs. Le sol, confortable et résistant, favorise également l'absorption de la chaleur et des nuisances sonores.

La Ville Avance, Culture

Avec la création d'un poste de direction dédié aux affaires culturelles et au développement de l'Ecole municipale de musique et de danse, Le Plessis-Pâté fait la part belle à la culture. A quelques semaines de l'ouverture de la saison, Imagin'Plessis saisit l'occasion pour interviewer l'adjointe au Maire, Madame Hélène LELOUP.

Imagin'Plessis : Par délibération du 21 mai dernier, le Conseil municipal a créé et rendu effective en cette fin de printemps une double direction : les affaires culturelles et l'École Municipale de Musique et de Danse. En quoi cette création de poste et de service était-elle nécessaire ?

Hélène Leloup : *Depuis quelques années, la programmation de la saison culturelle était confiée à un prestataire extérieur qui mettait en œuvre nos choix et nos orientations. Par ailleurs, il y avait déjà une direction de l'École Municipale de Musique et de Danse confiée à l'une de ses enseignantes. Or il n'y avait pas, ou pas assez, de liens entre les différents partenaires et acteurs culturels de la ville, services, associations, écoles… J'ai assez rapidement constaté ce manque qui s'est traduit par des difficultés à construire des actions culturelles, et notre contrat de développement culturel avec le Conseil général l'attestait.*

Imagin'Plessis : Cette direction a donc, selon vous, pour mission de restaurer ces liens, de créer du liant...

Hélène Leloup : *Absolument ! J'ai souhaité que la commune se dote d'un vrai service, qui puisse développer une vision d'ensemble de la culture au Plessis-Pâté, contribuer à produire du lien entre les différents partenaires, et participer d'une nouvelle dynamique. Il y va aussi de la cohérence du projet culturel municipal. De plus, il ne suffit pas de programmer un spectacle pour intéresser le public, il faut ce qu'on appelle des actions de mobilisation des publics, de médiation. Or jusque là, c'était très compliqué. Nous n'avions pas de responsable sur le terrain. Nous avons cependant réalisé des actions intéressantes et réussies, ne serait-ce que l'an dernier avec le Bal Renaissance. C'était une belle participation du public.*

Imagin'Plessis : Et pour l'Ecole Municipale de Musique et de Danse, quel sera le bénéfice de cette nouvelle direction ? Et quelle sera l'éventuelle implication de l'EMMD dans le projet culturel ?

Hélène Leloup : *Je me suis rendu compte que les publics de la saison et de l'EMMD ne se recoupaient pas. Que les élèves ne se déplaçaient pas, même lorsqu'un de leurs professeurs était programmé à l'Espace Michel Berger ! Comme s'il y avait une dissociation entre la pratique d'un instrument ou d'une discipline, et la fréquentation d'une salle de concert ou de spectacle. Or la sensibilité se nourrit de l'écoute et du regard, dans la fréquentation des oeuvres, quelles qu'elles soient, musique, danse, théâtre. La nouvelle direction de l'EMMD doit promouvoir et faciliter cette « école du spectateur » auprès de nos élèves, inciter, engager...*

Imagin'Plessis : Sans en dévoiler les secrets, pouvez-vous nous éclairer sur la saison culturelle à venir ?

Hélène Leloup : *C'est une saison marquée du sceau de la qualité. Assez « féminine ». Variée. Les Plesséiens sont tous invités au concert-ouverture de saison, que je présenterai vendredi 21 septembre, à l'EMB, avec la participation de certains des artistes. Et puis il y a une jolie nouveauté : les «amuse-bouches». Il s'agit de proposer, chez l'habitant ou dans n'importe quel lieu public, voire une entreprise ou un jardin, un « avant-goût » du spectacle, un « apéritif » en quelque sorte, sans le galvauder bien évidemment. Deux compagnies de danse et de théâtre ont accepté de relever le pari.*

Imagin'Plessis : Et le jeune public ?

Hélène Leloup : *Nous proposons deux spectacles de danse ou de théâtre pour les scolaires ainsi qu' un spectacle de marionnettes pour l'Accueil de loisirs en partenariat avec le Théâtre Brétigny. Et la plupart de nos spectacles sont à voir en famille. Nous programmons pour la première fois un ciné-concert à l'EMB,* ***La Jeune fille au carton à chapeau****, que je recommande vivement dès l'âge de 8 ans : c'est un film muet et drôle, magnifiquement mis en musique par Vadim Sher, en direct, face au public et devant l'écran. Cette projection, comme d'autres rendez-vous de la saison, est gratuite, et offerte à l'occasion de la Semaine bleue.*

Imagin'Plessis : Y a-t-il un nouveau mode d'emploi pour réserver son billet ?

Hélène Leloup : *Nous essayons un nouveau système de réservation : par téléphone, mail ou directement auprès du service culturel, le vendredi après-midi. Nous adapterons la formule en fonction du retour que nous feront les Plesséiens. Là encore, il nous fallait rationaliser et recentrer. La billetterie va permettre au public aussi de mieux connaître le service culturel, du créer encore une fois et surtout du lien.*

Concert - Ouverture de saison culturelle

Élodie Milo
Vendredi 21 septembre
20h30 - Espace Michel Berger

Entrée libre
Réservation conseillée

La 1ère partie de soirée sera l'occasion de présenter spectacles et artistes qui composent la saison 2012-2013. Avec la participation d'Elodie MILO, Christine ROILLET, Frédéric NAEL, Vadim SHER, Gabriel LEVASSEUR...

Saison 2012-2013 : Place aux artistes !

Du cinéma, de la danse, beaucoup de musique, et pour tous les goûts, avec un brin de poésie et d'humour. A la clef de cette saison ? Sur plus de quinze dates, la rencontre du public avec les artistes. Pour en savoir plus sur notre programme, réservez votre soirée du vendredi 21 septembre, à l'Espace Michel Berger.

Réservations : 01.60.85.59.19 – reservationspectacles@leplessispate.fr

La Jeune fille au carton à chapeau
21 octobre à 15h - EMB

En clôture de la Semaine bleue et pour la 1ère fois au Plessis, l'EMB projette un film muet des années 20, réenchanté en direct par le compositeur et pianiste Vadim Sher et la violoncelliste Marie Grémillard. Entrée libre.

Neige rien - Samedi 17 février à 20h30

Ils sont quatre, deux comédiennes, deux musiciens, à jouer sur la poésie bric à brac et merveilleusement drôle et incisive de Valérie Rouzeau. Un petit bijou à voir en famille, à partir de 8 ans jusqu'à plus soif !

Hors cadre intime - 6 avril à 20h30

Danse, chant, piano et vidéo sont réunis ***Hors cadre intime*** pour une interprétation contemporaine des Dichterliebe de Robert Schumann, par Christine Bonneton et Jérôme Cohen de la Compagnie «Un bruit qui court».

Daisy stoir et Mister not'
14 mai - Scolaires

C'est du théâtre et c'est un jeu Tangram, à partir d'un carré de 2m sur 2m... Partition et scénographie s'écrivent en ateliers avec les histoires inventées par les enfants… Par la Compagnie Vertigo, avec Christine Roillet et Gabriel Levasseur.

Une nouvelle Directrice des Affaires Culturelles a été nommée sur la commune.
Il s'agit de Véronique Donnat, qui est également Directrice de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse. Elle aura pour mission, conformément à la volonté de l'équipe municipale, de conduire un projet culturel dynamique et cohérent pour le Plessis-Pâté, au service de la population tout entière. Elle a pris avec enthousiasme ses fonctions début juin et nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous !

Médiathèque A. Dumas

Les chemins de lecture 2012
La médiathèque Alexandre Dumas sous le signe de la fantaisie !

La médiathèque Alexandre Dumas est heureuse de vous faire découvrir le peintre Laurent Corvaisier qui est aussi illustrateur pour la jeunesse.
En effet, cet artiste parisien sera à l'honneur pendant tout le mois d'octobre.
Du 1er au 20 octobre, vous pourrez admirer son exposition TOTEMS dans l'espace jeunesse de votre médiathèque.
Laurent Corvaisier proposera également des ateliers d'arts plastiques à des classes de l'école Léon Blum.

Le mercredi 3 octobre à 16h30, à la médiathèque, la compagnie COUP DE BALAI mettra en scène une création autour des albums jeunesse de Laurent Corvaisier.

«Jeudi des bébés»
Comptines, chansons et musiques pour les tout-petits à 10h30 le jeudi 11 octobre.

Dans la perspective de la Semaine bleue, le Club Ados réalisera des totems avec la collaboration de l'artiste Laurent Corvaisier et l'aimable participation de seniors.

Ces totems seront exposés dans le parc de la mairie, à, partir du jeudi 18 octobre, avec le concours de la Direction des Affaires culturelles.

Rendez-vous samedi 20 octobre à 15h à la Médiathèque, suivi du vernissage des totems dans le parc de la Mairie, en présence des artistes.

Spectacle intergénérationnel «L'ENVOL DU PAPILLON»
Par la compagnie LE SPECTACLE DE POCHE

Vendredi 19 octobre à 20h30, à l'espace Michel Berger,

C'est le récit d'Eleonora, jeune grand-mère, qui s'adresse à son petit-fils Victor. Elle lui raconte l'histoire de sa famille, ses origines italiennes, puis la naissance de sa fille Suzanne, future mère de Victor, née sourde.
Eleonora fait alors le récit de sa rencontre avec la communauté des sourds et l'apprentissage de la langue des signes .Une histoire qui retrace un parcours familial singulier où les problèmes de l'identité et de la différence sont manifestes et peuvent résonner pour toutes les communautés. Spectacle sous-titré en langue des signes.

L'EMMD fait aussi sa rentrée !

L'Ecole Municipale de Musique et de Danse rouvre ses portes le 10 septembre, dans le cadre d'une nouvelle Direction des Affaires culturelles/EMMD. À noter dans vos agendas :
- Du 10 au 15 septembre, les professeurs donnent rendez-vous à l'École pour fixer les horaires des cours des élèves inscrits ; les heures de permanence des enseignants seront affichées à l'EMMD, disponibles en mairie et auprès de la direction de l'EMMD,
- Mercredi 12 et samedi 15 septembre, à partir de 15h, l'École propose une journée découverte, et invite tous les Plesséiens à pousser la porte des classes de guitare, piano, saxophone, clarinette, chant, danse classique, modern jazz… Nouveauté ? batterie et trompette !
- Samedi 15 septembre, à 14h à l'École, une réunion d'information est proposée à tous les parents d'élèves et élèves de l'EMMD,
- Les 12, 19 et 26 septembre, la Chorale et l'atelier latino font portes ouvertes,
- Enfin, le 17 septembre, c'est la reprise des cours.

Inscriptions et renseignements :
Direction des Affaires culturelles/École Municipale de Musique et de Danse
Tél. : 01.60.91.59.23 / 36

La Ville Avance, Scolaire, Périscolaire, Jeunesse & 3ème âge

Club Ados

Beach-soccer et Sandball

Le mois de Juin nous a permis de découvrir un nouveau terrain de jeu : le sable, les jeunes ont pu s'adonner aux joies du beach-soccer et du sandball.

Triacités

Pour la première semaine des vacances, nous avons aussi commencé fort avec le tria cités : un projet original destiné aux jeunes de 9 à 16 ans pour goûter aux joies du Triathlon par équipes de trois. Au cours de la semaine, plusieurs équipes constituées de jeunes du club ados et du centre de loisirs ont pris part aux différentes épreuves. Ils ont pu compter sur le soutien sans faille de leurs animateurs équipés d'un méga-phone et de vuvuzelas !

Japan Expo

Les amateurs de nouvelles technologies ont également eu fort à faire entre la journée de jeux en réseau le 23 juin et la Japan Expo qui a eu lieu le 7 Juillet 2012.

Les vacances se sont bien passées et elles se termineront en beauté avec les stages de djembé du 21 au 23 Août et de light-graff du 29 au 31 Août. Ces stages ont été organisés avec l'accueil de loisirs dans le cadre du projet passerelle.

Une nuitée à la base de loisirs d'Etampes a permis de clôturer ce beau projet d'été… Au programme : piscine, minigolf, barbecue, veillée.

Cette année encore, des jeunes ont bénéficié de l'opération Sac Ados. Grâce à ce dispositif, trois jeunes sont partis en vacances autonomes en France et en Europe.

L'équipe d'animation du Club Ados vous donne rendez vous le samedi 8 septembre 2012 pour la fête des associations. Ce sera pour vous l'occasion de vous inscrire au Club Ados et de découvrir le programme de la rentrée.

La Ville Avance, Scolaire, Périscolaire, Jeunesse & 3ème âge

Accueil de Loisirs / maternelle et élementaire

23-05-12 «Sortie à l'Aquarium Sea Life», à Marne la Vallée.Groupe des Z'affreux.

Juin 2012 «Conte animé» en partenariat avec la médiathèque du Plessis-Pâté. Groupe des Z'affreux.

27-06-12 «Beach Soccer», sur le sable du Plessis-Pâté Groupe des Blorkzs (CP/CE1/CE2) & des Yacks (CM1/CM2)

Du 09-07-12 au 13-07-12 «Tria Cité» à Sainte Geneviève des Bois, Saint-Michel sur Orge et Brétigny sur Orge. Groupe des Yack et Club Ados.

Du 09-07-12 au 13-07-12, «Mini-séjour à Saugues en Auvergne»
24 enfants ont participé à un séjour d'activités nautiques organisé par l'Accueil de loisirs élémentaire. Des vacances placées sous le thème des émissions TV.
Le temps d'une semaine, l'hébergement s'est transformé en «Maison des Secrets», où chaque habitant devait enquêter pour découvrir les secrets des uns et des autres, tout en réalisant des missions données par La Voix.
Les activités phares de cette semaine ont été le canoë, le rafting, le tubing ainsi que la visite du musée de la Bête du Gévaudan !

Le projet «Passerelle»

Ce projet a pour objectif de favoriser le passage des enfants de l'accueil de loisirs élémentaire au club ados. Il a été mis en place en ce début d'été 2012. Enfants et Adolescents ont participé à ces journées sportives et ont fait équipe dans différentes compétitions.
Durant l'été, de nombreuses activités ont été proposées, telles qu'une randonnée à vélo suivie d'une nuitée à la base de loisirs d'Étampes ou un stage de Djembé.

Suite au départ de Madame Solène MICHAUD qui reprend ses études d'infirmière, vous trouverez ci-dessous la nouvelle composition du service de l'Accueil de Loisirs.

Directrice de l'ALSH élementaire : Laëtitia MARTIN
Directeur adjoint : Sofiane ABDERRAHMANI

Directrice de l'ALSH maternelle : Céline CACHACOU
Directrice adjointe : Maggy TEXEIRA

La Ville Avance, Sport & Vie associative

Country Fun Attitude

Voilà cela fait un an que vous, chers habitants du Plessis-Pâté, nous avez accueilli au sein de votre ville.
Mais tout a commencé un an plutôt lorsque la ville a décidé d'organiser une soirée country.
D'abord la mairie avait fait appel à Jean Pierre animateur renommé du monde de la country pour organiser des stages de danse afin que les Plesséiens qui le désiraient puissent danser durant cette soirée, sur la musique du groupe THE PARTNERS.

A la suite de cette soirée, vous avez été nombreux à vous prendre au jeu et même à vouloir continuer plus régulièrement.
Et hop, Country Fun Attitude est arrivé dans votre ville.
En plus des cours qui ont lieu le vendredi soir à l'école de danse, nous avons organisé grâce à la mairie et à nos bénévoles un bal le 25 mars dernier qui fut l'occasion pour les amoureux de la Country de se retrouver et pour un certain nombre de Plesséiens de découvrir cette danse, cette musique mais surtout cette ambiance.

Merci à tous de nous avoir accueilli dans votre ville et venez nous rejoindre pour cette nouvelle saison pour des moments de danse mais surtout de plaisir.

L'équipe de Country Fun Attitude.

La Vague

L'association «La Vague» propose (depuis 10 ans) aux adultes une activité de hatha yoga selon la technique mise au point par Eva Ruchpaul (seule femme française qui a osé le faire).
Une séance dure 1 h avec des alternances posturales et respiratoires bien particulières.

Cette technique exige une grande concentration pour la réussite des postures et une pratique régulière (1 fois par semaine) pour apporter souplesse, équilibre et meilleure gestion de la respiration pour parvenir à un bien-être.

Lors du forum du 8 septembre, 2 cours de découverte gratuit sont proposés à 11h et à 16h (45 mn), il faut s'inscrire à l'avance auprès du professeur par téléphone.

Contact :
Brigitte BOURRE (professeur) au 01.60.84.71.84

Association Corps en jeu

Le Chi kong est décrit comme une gymnastique énergétique d'origine chinoise faite en alternance d'étirements et de relâchements articulaires et musculaires associés à la respiration.
Les pratiquants débutants ou anciens, nous confirment leur surprise quant aux bienfaits pouvant être ressentis non seulement immédiatement mais aussi sur un plus long terme. La transformation se fait progressivement sur les plans profonds physiques et psychiques.
Il est agréable de faire des exercices en douceur et lenteur avec des mouvements adaptés. Les exercices respiratoires, le relâchement des tensions favorisent une meilleure circulation de son énergie ; ils vous conduisent à une détente globale du corps et une saine tonicité à la fois.
Ce rendez-vous hebdomadaire est devenu comme un besoin largement ressenti par le plus grand nombre. Certains élèves affirment que l'entraînement leur redonne une certaine souplesse et tonicité répondant à leur besoin d'entretien du corps. Avec le temps, ils acquièrent une meilleure maîtrise de leur corps, ils ont plus d'enthousiasme, une plus grande joie de vivre et plus de recul face aux événements de la vie. Libérés de leurs tensions diverses, ils se sentent plus efficaces dans les différentes actions de leur vie.
Globalement l'activité de Qi Gong participe à un meilleur équilibre de vie par la recherche de l'harmonie du corps et de l'esprit.

Jour, lieu, horaires Qi Gong :
25 avenue de la rogère 91220 Le Plessis-Pâté
tous les mardis hors période scolaire
de 10 à 11h
de 11 à 12h
de 19h30 à 20h30

Contact :
Michel et Maryse Pogam De Tuglie
Tél :01 69 88 07 83
courriel : coeur2vie@orange.fr
Site - http://www.coeur2vie.com
Qi Gong - Tai Chi Chuan – Sophrologie/Relaxologie

Plessis-Pâté Tennis de Table Une magnifique saison

La saison 2011-2012 a été placée sous le signe de la victoire, les deux équipes montent en division supérieure du championnat départemental, bravo à tous nos pongistes !

L'équipe 1 termine première invaincue de sa poule de division D3 aprés un dernier match décisif contre Brétigny. Pour l'attribution ensuite du titre de champion D3, aprés deux tours de qualification, notre équipe s'est inclinée 9 à 11 dans une finale trés disputée contre Longjumeau que nous félicitons !
L'équipe 2 n'a perdu qu'un match dans sa poule de division D4, elle termine en troisième position, à égalité de points mais avec un "goal average" défavorable. Elle monte l'année prochaine en division supérieure D3
Félicitations à tous nos joueurs, à notre entraineur !

Pour les informations concernant notre club, rendez-vous à l'adresse : http://pptt91.free.fr .... et au forum de associations !

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a le plaisir de proposer à toutes et à tous, sa grande fête d'octobre le samedi 13.
Il s'agit d'une soirée Cabaret, joyeuse, colorée et chaleureuse, accompagnée d'un repas de grande qualité et pour finir la soirée en beauté, la piste de danse nous permettra d'évoluer sur des rythmes divers.
La réservation se déroulera sur le stand du comité des fêtes lors de la fête des associations le 8 septembre.

Le Comité des Fêtes **prévoit d'organiser une sortie le 1er décembre 2012.**
Cette sortie s'effectuera en bus au départ du parking EMB, destination Epernay où un repas chaleureux et convivial nous attend.
Puis départ vers la cathédrale de Reims où un guide effectuera pour nous, une visite commentée de ce chef d'oeuvre. Un temps libre sera laissé ensuite pour admirer les petites boutiques du marché de Noël de Reims.
Retour sur le Plessis vers 20h30.
Le nombre de places est limité à 60.
Nous vous attendons nombreux.

Infos Pratiques

CARNET

Naissances :
Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Emma BOU
Née le 16 juillet 2012 à Arpajon

Adam MORIN
N é le 24 juillet 2012 à Evry

Mariages :
Nous souhaitons tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés.

7 juillet 2012
Fabrice COGNARD et Juliette MINÉ

16 juillet 2012
Pascal PONDEZI et Geneviève MALONGA

Décès :
Nous présentons toutes nos condoléances aux familles et amis de :

Madame Nicole JAUNEAU
Décédée le 18 juillet 2012 à Arpajon.

Monsieur Paul Etienne BEAUGAD
Décédé le 29 juillet 2012.

Monsieur Jozef LUPA
Décédé le 30 juillet 2012 à Fleury-Mérogis.

Monsieur Joseph ZAWADZKA
Décédé le 13 août 2012 à Ste-Geneviève-des-Bois.

Monsieur Dominique DROUET
Décédé le 15 août 2012.

Un hommage à Monsieur Paul Etienne BEAUGAD qui nous a quitté le 19 juillet 2012. Un grand merci pour sa participation active et bénévole aux activités de notre commune.

AGENDA :

Samedi 8 septembre 2012
Fête des Associations
Centre sportif Le Colombier de 10h à 18h
Feu d'artifice Musical à 22h

Vendredi 21 septembre
Ouverture de la Saison culturelle
Concert «Élodie Milo»
Espace Michel Berger à 20h30

Lundi 24 septembre 2012
Réunion publique sur la Sécurité et la prévention des délits
Espace Michel Berger à 20h30

Dimanche 7 octobre
Plessis-Puces
Centre ville de 10h à 17h

Union Nationale des Combattants

L'UNC vous informe de sa présence lors de la Fête des Associations le 8 septembre 2012 avec la présence de L'Union Locale des Associations d'Anciens Combattants de Brétigny et Plessis-Pâté.

Dimanche 14 septembre à 12h30
Déjeuner dansant à la salle Maison Neuve (à côté d'Auchan). Une journée rencontre organisée sous l'égide de l'ULAAC, ou sont conviés les amis et sympathisants de nos associations.

Programme de la Semaine Bleue
Du 15 au 21 octobre 2012

Concours Objets Bleus - Dépôts des oeuvres le lundi 15 octobre de 9h à 13h, espace Michel Berger.

Lundi 15 octobre
Ouverture de la semaine bleue
«LES COULISSES DU THÉÂTRE DE BRÉTIGNY»

Mardi 16 octobre
Initiation au stretching postural et à la peinture.

Mercredi 17 octobre
Journée avec les jeunes, l'Accueil de loisirs et le CME.
Participation aux jeux d'autrefois, repas partagé, concours du Grand chef des gâteaux, initiation au théâtre et goûter partagé.

Jeudi 18 octobre
Visite d'un atelier de construction d'avion sur la Base aérienne. Goûter dansant.

Vendredi 19 octobre
Conférence animation seniors / scolaires.
Remise des prix du concours d'objets bleus.
Remise des prix décoration de la ville.
Spectacle «L'envol du papillon».

Samedi 20 octobre
Animations avec le Club ados.
Jeux, mini-golf, console, mini-photomaton.
Réalisation de totem le samedi 6 octobre avec l'appui de Laurent Le Corvaisier qui seront exposés tout au long de la Semaine Bleue.

Dimanche 21 octobre
Spectacle Ciné-concert de clôture proposé en partenariat avec le service culturel de la ville.
«La jeune fille au carton à chapeau».

Urgences

CENTRE
ANTI-POISON
01.40.05.48.48

HOPITAUX
Arpajon : 18, avenue de Verdun
01.64.92.92.92
Centre Hospitalier Sud Francilien
01.69.13.60.00

CLINIQUE
SOS Mains et Doigts
Clinique de l'Yvette
41, route de Corbeil - 91160 Longjumeau

CABINET DENTAIRE
01.60.84.72.56

GENDARMERIE
Rue du Potager
Marolles-en-Hurepoix
01.64.56.18.03 ou 17

POLICE MUNICIPALE
01.60.85.59.15

SAPEURS POMPIERS
Avenue Guynemer
Brétigny-sur-Orge
18

SAMU
15

URGENCE GAZ GrDF
0.800.473.333

INFIRMIÈRES
Mme LARIVAIN
01.60.84.11.62
Mme PWALENIAK DJAZIRI
09.51.67.49.67
Mme COUSIN-FAYOLLE
01.60.84.00.79

MEDECIN
Mme TAFANI
01.60.84.75.17

Mairie

Place du 8 mai 1945
Tél. : 01.60.85.59.00
Site internet : www.leplessispate.fr
Courriel : mairie@leplessispate.fr
Facebook :
Si toi aussi tu vis au Plessis-Pâté

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30 à 12h et 14h à 18h
Mercredi : 8h30 à 12h
Samedi : 9h à 12h

Permanences du Maire

Les mardis soirs de 17h à 20h
Merci de prendre rendez-vous au 01.60.85.59.09.

Agence postale

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
De 14h30 à 18h
Samedi
De 9h à 12h

CCAS

Horaires d'ouverture
Lundi de 14h à 17h
Mardi de 9h à 12h
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h

Vous pouvez prendre rendez-vous en dehors de ces horaires au 01.60.85.59.06 ou par email : ccas@leplessispate.fr

Déchèterie mobile

Parking de la Mairie, 2ème samedi de chaque mois.

Renseignements :
www.agglo-valdorge.fr

Brétigny Base d'excellence
Soutien, actions, essais
Histoire de la base aérienne 217 «Colonel Félix Brunet»

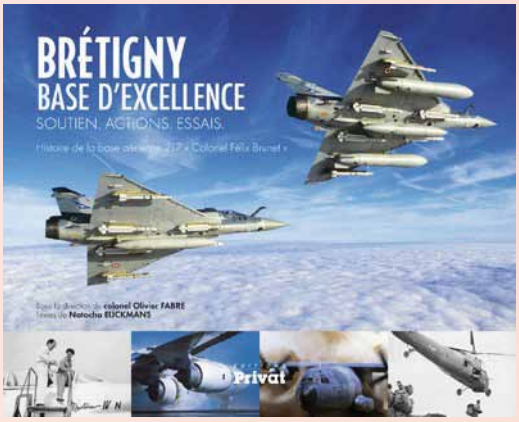

Textes de Natacha EIJEKMANS, Sous la direction du colonel Olivier FABRE

Editions PRIVAT
30 x 24 cm, 144 p, Relié.
Prix : 32 euros
ISBN :
978-2-7089- 9237-5

Numéros utiles

AGENCE POSTALE
9, avenue Gilbert Fergant
01.60.85.17.16

SECURITE SOCIALE
0.820.904.125

HÔTEL DES IMPÔTS
29 rue du Général de Gaulle
Arpajon
01.69.26.84.00

Dépannage GDF / Raccordement GRDF
0.800.47.33.33 / 09 69 36 35 34

TRESORERIE DE
STE-GENEVIEVE- DES-BOIS
3, rue Emile Kahn
01.60.15.03.72

PREFECTURE DE L'ESSONNE
Boulevard de France à Evry
01.69.91.91.91

EDF- GDF
Dépannage EDF
0.810.333.091

LYONNAISE DES EAUX
46, avenue des Gardes Messiers à Villemoisson sur Orge - Service administratifs
01.69.51.75.00
Urgences
0.810.883.883
Service clientèle
0 810.383.383

TAXI CATHY
Tél. : 06.07.54.75.41
Fax : 01.60.75.15.20

Le Plessis-Pâté

Centre ville du Plessis-Pâté

Plessis-puces

Organisé par la Caisse des écoles

Dimanche 7 octobre

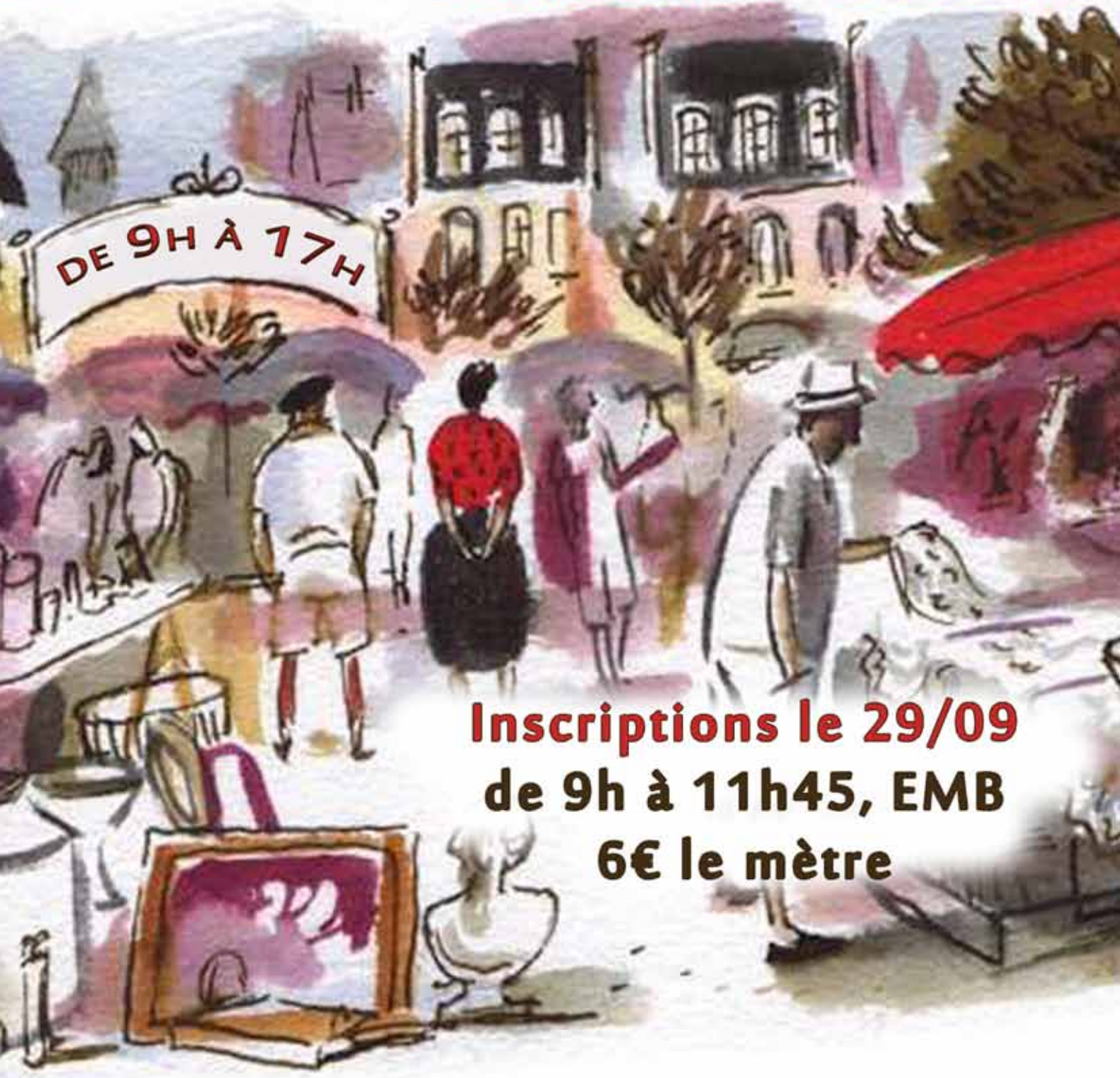

Inscriptions le 29/09

de 9h à 11h45, EMB

6€ le mètre

Place du 8 mai 1945 - Tél. : 01.60.85.59.00 - courriel : mairie@leplessispate.fr